

Conditions d'admission

La formation IPS est ouverte à toute personne qui doit acquérir les bases permettant de venir en aide et porter secours à une victime.



Contenu de la formation

La formation est découpée en cinq parties, permettant d'envisager les situations les plus graves auxquelles les participants peuvent être confrontés dans leur quotidien :

1. La protection et l'alerte des secours
2. La victime s'étouffe
3. La victime est inconsciente
4. La victime ne respire pas : réanimation cardio-pulmonaire (compressions thoraciques et insufflations), avec utilisation d'un **Défibrillateur Automatisé Externe**, chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson.
5. La victime se plaint d'un malaise



Techniques pédagogiques

L'Initiation aux Premiers Secours est une formation essentiellement pratique. Les candidats sont ainsi amenés à suivre des démonstrations pratiques et commentées par le formateur avant de pratiquer les gestes enseignés sous forme d'ateliers.

La formation donne lieu également à la mise en place de cas concrets (accidents simulés) afin de permettre à chacun de confronter les connaissances acquises à une situation d'accident dans un environnement recréé.

Système d'évaluation

L'attestation d'Initiation aux Premiers Secours est délivrée aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de la formation, tant lors des ateliers pratiques d'apprentissage des gestes que lors des cas concrets.



PROTECTION CIVILE
PARIS SEINE

Durée

- ▶ 2 à 4 heures

Lieu

- ▶ Paris 15^e (ou dans vos locaux)

Objectifs

- ▶ L'initiation aux Premiers Secours (IPS) a pour objet de permettre aux apprenants, sur une courte durée, d'acquérir les connaissances et de maîtriser les gestes de secours permettant de délivrer les premiers secours à une victime, en toute circonstance (loisirs, activités de plein air, vie professionnelle, etc)

Niveau

- ▶ Acquisition
- ▶ 15 participants maximum

Contact

- ▶ formations@protectioncivile.org
- ▶ www.protectioncivile.org
- ▶ 01 43 37 01 01